

CS Jeunesse en salle / Macolin / 22./23.02.2020

Informations et directives:

Le plus important en bref :

- **Cocher** à la «Chambre d'appel» : 60min (resp. 90min pour la perche) avant l'épreuve. Pas de cochage, pas de start !
- Il faut impérativement respecter les **horaires du Callroom** (voir 2.4.).
- Ces directives sont valables pour l'ensemble de la compétition, prière de les lire dans leur intégralité
- **Des pointes de max. 6mm sont autorisées sur le sol de la salle !**

1. Informations générales

1.1. Arrivée/Places de parc

Avec les transports publics jusqu'à Macolin (gare de Bienne: Bus N°11 «Vingelz») puis encore env. 12-15 min à pied. Un nombre de places de parc limité est à disposition des athlètes et des samaritains. Ils seront dirigés par les parqueurs. Les places de parking sont payantes, une carte journalière à CHF 10.- doit être achetée. Il est également possible d'acheter un ticket à l'heure (CHF 2.- par heure). En cas de non-respect, les Securitas infligeront une amende. Il est vivement recommandé de laisser sa voiture à Bienne puis de monter en funiculaire. À l'arrivée du funiculaire, il faut encore env. 20 min à pied jusqu'à la salle «Fin du Monde». Prix funiculaire aller-retour: CHF 7.40.-. Pour le transport des perches, vous pouvez vous rendre près de la salle pour le chargement et le déchargement, mais vous pouvez uniquement stationner sur les aires prévues à cet effet.

1.2. Heures d'ouverture de la Chambre d'appel

Samedi 22 février 2020, dès 09h30

Dimanche 23 février 2020, dès 07h30

1.3. Entrée

L'entrée aux championnats suisses jeunesse est gratuite.

1.4. Secteur des athlètes/Vestiaires

Les vestiaires se trouvent dans la salle de sport « Fin du Monde ». Seuls les athlètes ayant leur carte de membre Swiss Athletics ont accès aux vestiaires. Les répartitions sont illustrées sur un écran au rez-de-chaussée de la salle « Fin du Monde ».

2. Directives aux athlètes

2.1. Dossards

La remise des dossards et la "Chambre d'appel" se trouve au foyer près des escaliers, entrée sud de la salle « Fin du Monde ». Les dossards doivent être retirés

PERSONNELLEMENT.

Les dossards sont portés sans être pliés et de manière lisible sur la poitrine -

Les sauteurs ont le choix de porter le dossard sur la poitrine ou le dos. Des numéros de couloir sont distribués au départ des épreuves de course de 200m et plus. Ceux-ci doivent être fixés sur la jambe gauche. Pour les 60m et 60mH c'est la jambe droite.

Attention : Le retrait du dossard ne remplace pas l'appel (cocher, voir 2.2.) !

Précision :

L'athlète qui n'a pas payé la finance d'inscription jusqu'au retrait du dossard et qui ne peut pas présenter de quittance correspondante ou ne paie pas sur place, ne peut pas participer à la compétition.

2.2. Appel

Tous/toutes les concurrents/es s'annoncent à toutes les disciplines qu'ils disputent **au plus tard 60min** (perche 90 min) **avant** le début de l'épreuve de la discipline correspondante à la „**Chambre d'appel**“ (au rez-de-chaussée de la salle) et se cochent sur la liste affichée.

Après l'appel, on procède à la composition des séries et à l'attribution des couloirs ainsi qu'au tirage au sort de l'ordre de passage des disciplines techniques.

Attention :

Ne pas cocher implique la **radiation** de la discipline correspondante.

2.3. Appel électronique

1000m U20 W, s'il vous plaît d'ici **jeudi 20 février 2020 dès 18h00** rapport par email:

Hansruedi Steiner, h.steiner@solnet.ch

La décision sera publiée le vendredi 21 février 2020 sur la page d'accueil.

2.4. Se présenter à l'épreuve (Callroom)

Avant le début de l'épreuve (éliminatoire, demi-finale, finale, ainsi que disciplines techniques) les concurrents/es se rendent **personnellement au "Callroom"** aux heures suivantes :

- **60 min** avant l'heure de l'épreuve de saut à la perche (ensuite sauts d'échauffement sur l'installation)
- **30 min** avant l'heure de l'épreuve des autres sauts (ensuite sauts d'échauffement sur l'installation)
- **30 min** avant l'heure de l'épreuve des lancers (ensuite lancers d'échauffement sur l'installation)
- **15 min** avant l'heure de l'épreuve des courses.

Attention :

L'athlète qui ne se présente pas à l'heure au Callroom sera exclu de la compétition dans la discipline correspondante. L'athlète engagé dans une autre discipline au moment du rassemblement au Callroom, peut se faire représenter. L'horloge pour le Callroom est affichée au Callroom.

2.5. Non-participation à l'épreuve (IWR 142.4)

Selon IWR 142.4. l'absence sans excuse d'un athlète lors d'une finale peut impliquer une exclusion de toutes les autres disciplines de la compétition. De plus, en cas de désistement annoncé trop tard, il n'y aura pas de repêchage.

a) Le tour suivant a lieu le même jour

Les concurrents/es qui pour une raison quelconque ne disputent pas une demi-finale ou finale s'annoncent **au plus tard 60 min avant le début du prochain tour** au bureau des calculs.

b) Le tour suivant a lieu le lendemain

Si un athlète renonce à la finale, il s'annonce au plus tard 30 min après la demi-finale au bureau des calculs.

2.6. Échauffement / lancers d'échauffement :

L'échauffement et les lancers d'échauffement sont autorisés que sur les terrains annexes signalés.

Les lancers et les sauts d'échauffement sur l'emplacement de compétition sont organisés selon IWR.

2.7. Utilisation de ses propres engins

Les engins personnels suivants peuvent être utilisés : perches, poids. Les poids doivent être présentés au « **contrôle des engins** » **au plus tard 60 min avant le début du concours**. Le jury apporte ensuite les engins sur l'emplacement de compétition.

Il est permis d'utiliser uniquement les engins personnels contrôlés et marqués par l'organisateur. Marques d'élan : mises à disposition par l'organisateur.

2.8. Séjourner à l'intérieur

Les entraîneurs, les conseillers ou autres fonctionnaires de club n'ont pas le droit d'accompagner les athlètes sur la zone de compétition. Le non-respect de cette directive entraîne la disqualification du/de la concurrent/e correspondant/e.

2.9. Prescriptions sur la tenue et la publicité

Les concurrents/es doivent s'aligner dans la tenue officielle de leur club. Le règlement sur la publicité de Swiss Athletics est à respecter. (=> voir règlement publicité)

2.10. Appareils électroniques sur le terrain de compétition

L'utilisation de caméras vidéo, radios, lecteurs CD, lecteurs MP*, appareils radio, téléphones mobiles ou appareils semblables est interdite dans le secteur de compétition. Ces appareils peuvent être déposés dans des sacs à la Chambre d'appel contre récépissé.

2.11. Distinctions

Les vainqueurs reçoivent l'insigne de champion brodé « Champion 2020 ». Les trois premiers classés par discipline reçoivent des médailles de championnat d'or, d'argent et de bronze. Si moins de trois athlètes ayant droit à des médailles participent, le titre de SM ne sera pas attribué.

2.12. Cérémonies de remise des prix

Les cérémonies de remise des prix ont lieu après les finales. Les trois premiers de chaque discipline se rassemblent spontanément au lieu de rassemblement «cérémonie protocolaire». La cérémonie de remise des prix fait partie de la compétition, les tenues doivent respectées le règlement sur la publicité.

2.13. Contrôle de dopage

Des contrôles de dopage peuvent être effectués aux championnats.

2.14. Service sanitaire

Un poste de premiers secours se trouve sur le terrain de compétition (à côté de l'escalier au rez-de-chaussée).

2.15. Assurance

L'assurance accident et vol est l'affaire des concurrents/es. L'organisateur décline toute responsabilité.

2.16. Résultats en live

Les résultats simultanés sont disponibles avec le lien suivant :

<https://www.swiss-athletics.ch/de/live-resultate/>

3. Informations techniques sur les concours

3.1. Mode de qualification CS Jeunesse :

Selon mode de qualification CS Jeunesse en salle 2020 (Page d'accueil de l'organisateur / Infos / Mode de qualification)

3.2. Hauteurs de saut :

Selon feuilles Hauteurs de saut en salle 2020 (Page d'accueil de l'organisateur / Infos / Hauteurs de saut)

3.3. Disciplines non exécutées

Les Disciplines suivantes ne sont pas tenues en raison d'inscriptions insuffisantes :

400m U18 M

Triple saut U16 M

Triple saut U16 W

3.4. Le NTO et l'organisateur peuvent en cas de besoin fixer et communiquer une neutralisation au saut à la perche.

3.5. Temps de préparation

Pour toutes les disciplines techniques, les athlètes ont 60 secondes pour le temps de préparation.

3.6. Divers

Restauration: des plats / boissons seront disponibles dans la salle.

L'organisateur : Biberist aktiv!